

Neuchâtel, le 29 novembre 2023

Cent nouveaux nichoirs pour accueillir nos amis les martinets

Au collège de Vauseyon, les joyeux cris des enfants seront bientôt rejoints par ceux aussi charmants de petits voltigeurs. Ce matin, les aspirants sapeurs-pompiers de la Ville de Neuchâtel ont sorti la grande échelle pour installer, en présence des occupants de toute l'école, une série de nichoirs à martinets sous le toit du bâtiment annexe. Il s'agit de l'un des bâtiments publics choisis pour accueillir en tout cent nichoirs spécifiquement destinés aux martinets noirs. L'objectif de la Ville est de favoriser l'essor des colonies et d'encourager les propriétaires à intégrer un lieu d'accueil pour ces oiseaux - au demeurant non salissants ! - dans leurs projets de rénovation.

Amateurs d'anfractuosités sous les toits, de trous ou de tuiles mal ajustées, les martinets noirs font les frais de la démolition, mais aussi de l'assainissement de l'enveloppe de nos maisons. Pour soutenir la reproduction de ces oiseaux et accueillir, au printemps prochain, ces migrateurs au long cours qui auront parcouru 10'000 kilomètres depuis l'Afrique australe, la Ville de Neuchâtel installe ces jours-ci cent nouveaux nichoirs sur les bâtiments publics : deux collèges, la structure parascolaire du Serpentin ainsi que sur un ouvrage autoroutier à la hauteur de Vauseyon.

Aujourd'hui, c'était au tour du collège de Vauseyon d'être doté de 20 nichoirs spéciaux, reconnaissables à leur ouverture large - environ 7 cm sur 2,9 cm de haut - qui laisse passer ces oiseaux aux longues ailes. En présence des élèves et de leurs enseignant-e-s venus assister au spectacle, des aspirants pompiers en formation de la Ville de Neuchâtel ont déployé la grande échelle pour fixer ces petits logements en bois, destinés à accueillir dans chacun une famille d'apodidés - un mâle, une femelle et deux à trois petits nourris par des « balles » formées par des milliers d'insectes recueillis en vol par leurs parents.

Concilier activités humaines et naturelles

« Cette campagne s'inscrit dans un effort plus large visant à préserver les écosystèmes menacés, en créant en ville un couloir biologique continu permettant autant à la flore qu'à la faune de s'épanouir », a indiqué Mauro Moruzzi, président de la Ville, responsable de l'environnement. La perméabilisation des sols, la lutte contre les îlots de chaleur et le maintien d'espaces verts de qualité va dans le même sens, celle d'une ville où activités humaines et naturelles se complètent sans se détruire. Dans le registre spécifique de la

préservation de la faune, la Ville de Neuchâtel sensibilise aussi la population depuis plusieurs années à l'existence discrète des animaux en ville, par l'observation ou le recueil de traces, en collaboration avec la plateforme [Nos voisins sauvages](#).

L'installation de cent nichoirs à martinets a aussi pour vocation d'encourager les propriétaires à intégrer ces petits locataires dans le projet de remplacement ou de rénovation de leur bien immobilier, soit en laissant un trou spécial dans la façade, soit par la pose de sites de nidification artificiels. [L'Office des Parcs et promenades](#) propose à la vente des nichoirs en bois de diverses sortes, de même que la [fondation Alfaset](#), dont l'équipe de menuiserie a réalisé les 100 nichoirs installés ces jours-ci. Rappelons encore que les martinets ne salissent pas les façades !

Des pompiers en formation

L'opération du jour donne aussi de la visibilité à la formation des sapeurs-pompiers de la Région de défense incendie du littoral (RDIL), comme l'a évoqué le conseiller communal Didier Boillat, responsable de la sécurité de la Ville de Neuchâtel : « *L'installation de ces nichoirs, en plus de sensibiliser les jeunes à la biodiversité, a permis à nos aspirants d'exercer l'usage de la grande échelle dans un cadre sans stress ni urgence d'une intervention incendie. Cette activité s'inscrit donc naturellement dans le cadre de leur engagement au service de la population.* » Pas d'urgence non plus pour les martinets, qui ne reviendront sous nos latitudes que vers la fin avril et qui ne prendront que très progressivement possession de leurs nouveaux logis.

Le biologiste et ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, Marcel S. Jacquat était également présent lors de cette opération pour évoquer l'importance de ces gracieux volatiles qu'il qualifie de « *décor sonore de nos villes en été* », pour leur sifflement aigu caractéristique et pour donner de bons conseils pour préserver l'espèce dans nos contrées (voir fiches en annexe).

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Sur la **politique environnementale** : Mauro Moruzzi, président du Conseil communal et responsable du Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

Sur les **martinets** : Marcel S. Jacquat, biologiste, 032 926 96 16

Sur la **formation des pompiers** : Didier Boillat, conseiller communal en charge du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01

